

La CAB présente : **VIE DE QUARTIERS** le bulletin qui parle de vous

En avant la musique avec l'orchestre à l'école!

L'UMB, une partition en trois temps/trois ans...



Les enfants de l'école Edmond Rostand de Bergerac au rendez de «Champs Libres à la Préfecture» de Périgueux

Samedi 28 septembre dernier, l'Union Musicale Bergeracoise a participé à une journée d'échanges et de rencontres entre les associations du département à la Préfecture de la Dordogne en tant que porteur du projet de « l'Orchestre à l'École » de Bergerac.

Ces jeunes élèves de l'école primaire Edmond Rostand ont débuté l'apprentissage de la musique en classe de CE2 pour une durée de trois ans. Sur les conseils avisés de l'équipe pédagogique composée de professeurs de l'école de musique de Bergerac et de leur professeur des écoles, les 33 élèves se retrouvent deux fois par semaine pour faire résonner leurs saxophones, clarinettes, trompettes, trombones et euphoniums dans leur école de quartier, dit prioritaire, de la ville de Bergerac.

A l'aube de cette troisième année de pratique instrumentale, les jeunes artistes en herbe se sont produits sur le parvis de la Préfecture de Périgueux et ont proposé une prestation musicale de grande qualité, appréciée de tous. Une journée riche en rencontres, partages et mises en valeur des différentes formes que peut prendre l'engagement citoyen en Dordogne.

Après cette belle journée, les jeunes musiciens ont retrouvé les bancs de l'école afin de préparer leur participation à la cérémonie du 11 novembre de Bergerac, avec l'Union Musicale Bergeracoise.

Il vous faudra attendre les 11 et 12 janvier 2020 pour retrouver l'Union Musicale Bergeracoise lors de ses traditionnels concerts du nouvel an au Centre Culturel Michel Manet à Bergerac.

Contacts:

06.77.85.07.43 ou 06.43.41.71.98

Pour plus d'informations :

Mail : umb.bergerac@gmail.com

Site internet : orchestre-bergerac.com

Facebook : [UMB24100](https://www.facebook.com/UMB24100)

Également sur YouTube



Dans ce numéro :

Mémoires de Bergeracois	2
L'aventure associative	3
La nouvelle complémentaire santé solidaire est entrée en vigueur le 1er novembre	4
Vibrez, riez bref... cultivez	6
Rugby citoyen	10
So mobilité	11
Des billets à 5, 10, 15 et 20€ sur une sélection de TER	11
Quartiers en scène : La Gargouille à Naillac	12
L'appel à projets 2020 est sorti !!!	12
Jeun'estival des arts	13
Faites respecter vos droits culturels	14
« Jacques Addict »	15
Le festival des filles	16
Les filles sont montées au filet	17
ZOOM SUR...	18
- Avec les mots cailloux théâtraliser pour apprendre à s'exprimer, sans agresser	
- programme de Réussite Éducative	18
- La jeunesse et la question européenne	5
-Les « Après-midi du CIDFF » au service du Droit des Femmes	19
- L'atelier, une médiation sociale au service des plus démunis	20
Agenda	20

Un travail d'un an, d'investigation, de recherches et de rencontres, a permis à 6 jeunes bergeracois de réaliser une exposition sur : Les Immigrés marocains et leurs enfants.

2 supports ont été utilisés, à savoir :

- la création de 9 panneaux comprenant des textes et photos sur le contexte historique, politique de l'immigration des Marocains en France dans le temps, des photos et des interviews complétant ce tableau global pour mieux comprendre le contexte local,
- le montage d'un film de 2 heures pour rendre hommage au courage de ces arrivants et à leur volonté fondamentale et spontanée de s'adapter à ce nouvel environnement et à ces nouvelles conditions de vie. Ces entretiens portaient directement sur les marocains vivants à Bergerac ou leurs descendants, sur 2 voire 3 générations.

Aujourd'hui, rencontre avec 3 d'entre eux, « elles », qui continuent à porter et à faire vivre ce très beau travail de mémoires de Bergeracoises et Bergeracois.

Que reprenez-vous de cette aventure humaine ? Quel témoignage vous a le plus marqué ?

Aya : « Cette expérience m'a permis de mettre en lumière la fierté de mes origines. Et réaliser que je ne suis pas seule. Le témoignage de Fouad m'a touché. Il est rentré dans l'armée pour rendre hommage à son grand-père qui a vécu le débarquement en Provence. Pour libérer la France lors de la 2ème guerre mondiale »



Nassima : « J'ai pu montrer mes souches alors qu'avaient cette expérience je m'intéressais sans plus à mes origines marocaines. Moi, c'est le témoignage de Sarah dont les parents pratiquent 2 religions différentes chez eux qui m'a marqué. »

Hélène : « Retracer l'histoire commune entre les 2 pays permet de réaliser le pourquoi de l'immigration. Nous oublions trop souvent l'histoire et l'aide que nous sommes apportés mutuellement. »

Hélène : « Retracer l'histoire commune entre les 2 pays permet de réaliser le pourquoi de l'immigration. Nous oublions trop souvent l'histoire et l'aide que nous sommes apportés mutuellement. »

Revivre le passé pour mieux vivre le présent tous ensemble, voilà le pari que s'est lancé ce groupe de jeunes. Maintenant, il ne tient qu'à nous tous de dé-

couvrir et de pouvoir permettre à ce travail de continuer à informer, sensibiliser, voyager, vivre...

Ce travail a été soutenu financièrement, logistiquement et techniquement par : CAF, MSA, Association L'Atelier, FPH, Centre Social Germaine TILLON. Le temps d'exposition vidéo et visuelle a débuté au Centre culturel du 4 au 8 juin 2019. La suite de l'aventure s'effectue par l'itinérance de l'exposition dans son intégralité; panneaux et vidéo. Elle vous a déjà été proposée :

- Du 11 au 30 octobre au Centre social Germaine TILLON,
- Du 4 au 30 novembre à la mairie de Bergerac.

Prochain rendez-vous : au centre social de la Brunière en décembre.

L'aventure associative

Échange avec le Président de Power Siam : bilan, projets et retour d'expérience



Après une rentrée riche en événements (participation au Forum des Associations, à Vitalsport de DECATHLON et à la semaine de la Fraternité), l'association POWER SIAM va reconduire son appel à projet de Break Dance, autour des Tambours solidaires, au profit des quartiers prioritaires de la ville.

Il est également envisagé pour 2020 l'organisation d'un Battle de Break Dance interrégional avec possibilité de participations de grapheurs, BMX, skateurs et rappeurs.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le projet de Battle de Break dance ?

A/S Power Siam : le projet lié aux Battles de Break Dance fait suite à la rencontre (proposée par le service association de la mairie de Bergerac) avec Aydji, un breakeur professionnel chinois, venant de Shangai, installé avec son épouse Tiffany depuis peu à Bergerac.

Tiffany, ayant organisé de nombreuses manifestations sportives et autres en Chine, elle se propose de nous aider à construire des projets intéressants notamment autour de la jeunesse Bergeracoise des quartiers. Une réunion prévue en novembre aura permis d'en établir les modalités qui à l'heure de cet entretien en sont à leurs prémices.

Quelle est votre actualité?



A/S Power Siam : Aydji dispense actuellement des cours de Break Dance à Power Siam les mardis soir de 18h30 à 19h00 et mercredis après-midi de 15h00 à 16h30.

Depuis la création de POWER SIAM quel bilan faites-vous de votre travail?

A/S Power Siam : L'action menée par POWER SIAM

dans le cadre du partage et de l'approche de l'autre commence à porter ses fruits.

Par exemple avec un adhérent, boxeur, Samba, réfugié Mauritanien qui s'investit de plus en plus dans le domaine d'actions envers les autres ; Il a tenu le stand des jeunes du monde, au Village fraternel, Place Cayla à Bergerac, le 5 octobre dernier où il a notamment participé à la préparation de repas Africains (cf. photo centrale).



Depuis septembre, nous enregistrons l'adhésion à notre association de 5 adolescents du quartier Nord, 3 de Jean Moulin et 2 du Quartier Rive Gauche. Ceci fait partie des résultats escomptés par notre structure : Donner une autre image du sport, pour tous, à travers notamment la Boxe Thaïe et le Break Dance.

Nos tambours solidaires continuent à amener les gens des quartiers lors des différentes manifestations populaires Bergeracoise.

Vous faites état de résultats positifs mais le travail de bénévole a son lot de déceptions et de satisfactions. Après quelques années d'expérience, qu'en est-il pour vous?

A/S Power Siam : Les déceptions pour nous sont si les jeunes des quartiers ne participent pas aux divers événements qui se passent dans notre ville. Le fait qu'ils s'approchent de nous maintenant est un vrai et grand résultat.

Nous acceptons bien sûr aussi les adultes qui le souhaitent et qui n'osent parfois pas faire le premier pas. Chez nous pas de gabarit ni de physique particulier. Chacun a sa particularité, sa personnalité et son savoir.



Les quartiers sont des endroits avec pour chacun une identité particulière que nous aimons découvrir et partager. Nos projets sont de ce fait essentiellement liés aux actions communes menées pour eux et avec eux.

Je souhaite agrandir le cercle qui se forme autour de nous et suis fier de faire partie des animations Bergeracois liées aux quartiers.

La nouvelle complémentaire santé solidaire est entrée en vigueur le 1er novembre

La Complémentaire Santé Solidaire est une nouvelle offre de complémentaire santé pour les personnes aux revenus modestes : elle remplace la CMU-C, est sans changement pour les personnes concernées par la CMU-C et **s'étend à d'autres bénéficiaires, ceux aujourd'hui éligibles à l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS).**

C'est une offre destinée à faciliter l'accès aux droits et à offrir une meilleure protection en matière de couverture santé. **Depuis le 1er novembre dernier, ce sont plus de 10 millions de personnes qui peuvent en bénéficier.**



Une refonte des dispositifs d'aide à la complémentaire santé nécessaire pour lutter contre le renoncement aux soins

Aujourd'hui, la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) permettent aux personnes dont les revenus sont modestes de bénéficier d'une prise en charge complémentaire de leurs frais de santé.

Néanmoins, l'ACS peine à atteindre ses objectifs : le non-recours à l'ACS concerne la moitié des personnes éligibles. Ce

phénomène est préoccupant quand on sait que plus de la moitié des assurés sociaux déclarant renoncer à des soins ne disposent d'aucune complémentaire santé¹. De plus, les personnes bénéficiant de l'ACS doivent parfois payer des montants de cotisation élevés et peuvent avoir des restes à payer importants au moment de la réalisation de leurs soins.



Depuis le 1er novembre 2019, la CMU-C est étendue aux bénéficiaires de l'ACS. Les deux dispositifs n'en constituent plus qu'un : la Complémentaire Santé Solidaire.

C'est avec cette ambition de lutter contre le non-recours aux droits et aux soins qu'a été engagée une refonte ambitieuse des dispositifs actuels d'accès aux soins pour les personnes les plus modestes.



La Complémentaire santé solidaire : un dispositif plus large et plus protecteur

La Complémentaire santé solidaire permet à l'ensemble des bénéficiaires d'avoir accès à une très



large gamme de soins sans reste à charge pour l'assuré.

Cette complémentaire santé permettra ainsi de compléter le remboursement de l'assu-

rance maladie obligatoire pour les consultations chez un professionnel de santé, les médicaments, les analyses médicales, les lunettes, les prothèses dentaires et auditives, qui font partie du panier de soins 100 % santé pour lesquelles le reste à charge pouvait être élevé (dans le cadre du

dispositif ACS) et qui sont désormais intégralement prise en charge.

De plus, la Complémentaire santé solidaire, comme la CMU-C et l'ACS, permettra de **ne pas avancer les frais de santé et de bénéficier des tarifs sans dépassement chez les médecins et la plupart des autres professionnels de santé.**

En cas d'hospitalisation, le forfait journalier est pris en charge sans limitation de durée. En outre, les bénéficiaires sont toujours exonérés de toute participation forfaitaire de 1€ et de la franchise médicale².

Elle ne coûte rien pour les foyers dont les ressources les rendent actuellement bénéficiaires de la CMU-C (ressources de moins de 746 €/mois pour 1 personne seule) et représente un coût de moins de 1€ par jour et par personne pour les foyers aujourd'hui

¹ Irdes - Enquête sur la santé et la protection sociale 2012. Consultable sur : <https://www.irdes.fr/recherche/rapports/556-enquete-sur-la-sante-et-la-protection-sociale-2012.pdf>

² La participation forfaitaire de 1€ s'applique sur les consultations ou actes médicaux, les examens de radiologie, les analyses médicales. La franchise médicale s'applique sur les médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires.

éligibles à l'ACS (ressources de moins de 1 007 €/mois/ pour 1 personne seule).

La Complémentaire santé solidaire : un accès simplifié à une meilleure protection

Les démarches pour bénéficier de l'ACS sont aujourd'hui complexes et constituent une cause importante du renoncement à ce droit : parmi les 1,65 million de personnes ayant obtenu l'aide en 2018, près d'une personne sur quatre n'a pas utilisé le chèque ACS pour souscrire un contrat de complémentaire santé.

C'est la raison pour laquelle l'accent a été mis sur la simplification des démarches :

- la demande peut être faite directement en ligne, mais aussi dans une caisse d'assurance maladie, avec un nombre limité de pièces justificatives à fournir;

- il n'y a plus de niveau de garanties à choisir comme c'était le cas pour l'ACS : la couverture la plus protectrice est assurée à tous les bénéficiaires;

- le choix de l'organisme gérant la protection complémentaire est facilité et se fait dès la demande. Le bénéficiaire est libre de choisir entre son organisme d'assurance maladie ou un organisme complémentaire au sein d'une liste unique, qu'il doit acquitter ou non d'une participation financière.

Faire connaître ce nouveau dispositif pour lutter contre le non recours

Alors que 7,1 millions de personnes étaient couvertes fin juin 2019 par une complémentaire santé grâce à la CMU-C et à l'ACS, ce sont potentiellement plus de 10 millions de personnes³ qui y sont éligibles et pourront bénéficier de la Complémentaire santé solidaire.

³ Chiffre de la Drees.

BON À SAVOIR



Pour vérifier leur éligibilité, les assurés pourront utiliser les simulateurs en ligne sur ameli.fr, et mesdroitssociaux.gouv.fr.



Un numéro de téléphone gratuit 0 800 971 391 est mis à la disposition des assurés pour tout renseignement sur la nouvelle Complémentaire santé solidaire.



Vous avez des questions juridiques sur :

- Famille : mariage, divorce, pension alimentaire, filiation, ...
- Travail : conditions de travail, démission, licenciement, ...
- Logement : bail, état des lieux, caution, dépôt de garantie, expulsion, ...
- Contrats : assurance, vente, location, crédit, consommation, ...
- Droit public : responsabilité, permis de construire, ...
- Procédures : aide juridictionnelle, saisie, huissier, titre de séjour, ...

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions !
Vous pouvez venir à une permanence juridique gratuite près de chez vous, sur simple rendez-vous.

Infodroits Dordogne

prendre rendez-vous au
05 53 35 34 03

www.infodroits.org

Lieux de permanences

- Boulazac / Espace Agora (Mairie) : 1^{er} et 4^{ème} lundi du mois, 9h30-11h30
- Ribérac / Mairie : 4^{ème} vendredi du mois, 9h30-11h30
- Coulounièix-Chamiers (CCAS) : 1^{er} mardi du mois, 9h30-11h30
- Coulounièix Bourg (Maison des Associations) : 3^{ème} mardi du mois, 14h-16h
- Saint Léon sur l'Isle / Léguillac de l'Auche / Grignols : 2^{ème} lundi du mois, 9h-11h
- Brantôme / CMS : 2^{ème} vendredi du mois, 10h-12h
- Sarlat / Maison du Département : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois, 14h-16h
- Belvès / Point Public : 1^{er} mercredi du mois, 10h-12h
- Nontron / CMS : 2^{ème} vendredi du mois, 13h30-15h30
- Le Bugue / CMS : 3^{ème} mercredi du mois, 10h-12h
- Neuvic / Mairie : 4^{ème} mercredi du mois, 9h-12h
- Thiviers / CMS : 1^{er} jeudi du mois, 10h-12h
- Montignac / Mairie : 2^{ème} jeudi du mois, 14h - 16h
- Terrasson / Château Jeanne d'Arc : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois, 10h-12h
- Saint-Astier / CCAS : 2^{ème} mercredi du mois, 9h-12h
- Mussidan / Maison du Département : 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois, 14h-16h
- Thenon / Hautefort : 4^{ème} jeudi du mois en alternance, 14h-17h
Prendre rendez-vous au : 05 53 35 09 96
- Villefranche du Périgord / Monpazier : 3^{ème} jeudi du mois en alternance, 14h-17h
- Prigonrieux / Mairie : 3^{ème} jeudi du mois, 10h-12h

Votre programme culturel

Vibrez, riez bref... cultivez

« La peau des Autres » Cie Emilbus

Vendredi 6 décembre – 20h30 -
Auditorium Espace F. Mitterrand



Danse-Théâtre-
Clown nouveau

à partir de 11 ans

1h

La peau des autres est un spectacle qui part à la rencontre des adolescents et des adultes, qui les accompagnent. Ça commence avec eux, parmi eux, les ados. Ils ne verront pas arriver les interprètes et le début du spectacle... parce que c'est dans leur univers que tout prend racine ! Et puis, petit à petit, ça se décale, on entre dans « la peau des Autres ».

Un jeu théâtral très réaliste mais aussi la danse, des éléments du clown, une marionnette à taille humaine, permettent aux interprètes de doser l'intensité avec laquelle elles viennent toucher le public, de donner à voir des moments quotidiens sous un angle nouveau.

Le regard des autres, la relation aux adultes, la présence continue des réseaux sociaux, et surtout le thème du harcèlement émergent au fil du spectacle. Sabrina Darqué et Marion Girard jouent de leurs corps d'adultes qui se fondent dans des comportements d'adolescents, en toute conscience qu'elles ne le sont plus et que le public le sait. Elles sont imprégnées de l'univers et des codes des jeunes actuels, mais aussi nourries par leur propre histoire, qui peut parfois émerger, avec sensibilité et sincérité.

Tarif plein : 13€

Tarif réduit : 8€ Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 11€ / Abo 5+ : 10€

Tarif famille : 13€ +1 € par enfant.

« Adieu Monsieur Haffmann »

Samedi 14 décembre – 20h30 -
Centre Culturel Michel Manet



Théâtre

à partir de 12 ans

1h30

Une pièce écrite et mise en scène par Jean-Philippe Daguerre, couronnée de 4 Molières en 2018.

Paris - Mai 1942 : Le port de l'étoile jaune pour les Juifs est décrété. Au bord de la faillite, Joseph Haffmann, bijoutier juif, propose à son employé Pierre Vigneau de prendre la direction de sa boutique :

«...J'aimerais que vous viviez ici avec votre épouse pendant les mois qui vont suivre en attendant que la situation redevienne normale... la bijouterie Haffmann et Fils deviendrait la bijouterie Vigneau...»

Sachant que Pierre doit également prendre le risque d'héberger clandestinement son « ancien » patron dans les murs de la boutique, il finit par accepter le marché de Joseph à condition que celui-ci accepte le sien :

« Isabelle et moi voulons à tout prix avoir un enfant... après plusieurs tentatives infructueuses, nous avons fait des examens... je suis stérile... Monsieur Haffmann... J'aimerais que vous ayez des rapports sexuels avec ma femme le temps qu'elle tombe enceinte ... »

Tarif plein : 32€

Tarif réduit : 20€

Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 27€

Abonnement 5+ : 24€

Tarif famille : 13€ +1 € par enfant.

« Concert'eaux » Concert du nouvel an »

Dimanche 12 janvier 2020 – 16h00 –
Centre Culturel Michel Manet



Musique
Union Musicale bergeracoise

2h30
avec entracte

Même au pays de la vigne, l'eau est un trésor, source de vie et d'inspiration musicale. L'eau comme la musique coule. Elle peut être douce et calme, furieuse et impétueuse. Elle a inspiré nombre de compositeurs et accompagne chacun d'entre nous, tout au long de la vie.

Force vive de la nature, comme la musique, elle pénètre partout, on la déguste à tout moment, elle nous surprend souvent.

Nos directeurs artistiques, Aurélien Cescousse et Luc Dumaine guideront les musiciens de l'Orchestre de l'Union Musicale Bergeracoise dans les méandres du programme proposé cette année.

De la source à la mer, embarquez avec nous, au fil de l'eau.

JEANNE CHERHAL LES
ALEXIS HK FOURBERIES
DE SCAPIN
LA DAME DE CHEZ MAXIM
KHEIRON IMAGINE-TOI
DB CLIFFORD
ADIEU M. HAFMANN AMA, LES
PÊCHEUSES
DE PERLES
LES CONFÉRENCES
DE L'ARCHITECTURE
RONI MY (PETIT)
POGO
ALTER L'AFFAIRE
PHILIP
K. DICK
YELLEL BROTHER
SMOKING ÉCOTONE
JOSÉPHINE L'ONBA
CONCERT'Eaux ROBYN
BENNETT
VERINO À FLEUR DE PEAU
LA SAGA DE GRIMM
ORANGE BLOSSOM
& LES MACHINES DE F. DELAROZIÈRE
LE GARDIEN DES OMBRES - TOI ET MOI 10 DOIGTS - HANS ET LES BRETelles
WALLY - LA PEAU DES AUTRES - KOLOK

L'orchestre sera accompagné de musiciens solistes, chanteurs, danseurs et comédiens pour vous faire passer un merveilleux voyage.

Tarif plein : 10€
Tarif réduit : 6€

« Kolok » Cie Ever

Dimanche 19 janvier 2020 – 16h00 –
Auditorium Espace F. Mitterrand



Théâtre musical
50 mn

à partir de 6 ans
à voir en famille

Au croisement des percussions corporelles et du théâtre musical, trois êtres tissent ensemble un mode d'expression inédit, parfois doux comme le murmure d'un poème, parfois fougueux, festif et libérateur comme un cri d'amour, parfois enlevé et rigoureux comme la plus impétueuse des fugues de Bach.

Comme une tentative d'appréhender collectivement la complexité du monde qui les entoure. Ensemble ils trouveront du sens, de la joie, de la tendresse, la gourmandise d'avancer encore et toujours...

Tarif plein : 13€

Tarif réduit : 8€

Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 11€

Abonnement 5+ : 10€

Tarif famille : 13€ +1 € par enfant.

« A fleur de peau... » Cie Luisa

Mercredi 29 janvier 2020 – 20h30 –
Centre Culturel Michel Manet



Flamenco à partir de 10 ans 65mn

« Une introspection âpre et poétique. »

A fleur de peau est un spectacle cathartique où la danseuse Eva nous dévoile avec délicatesse et humilité, sa sensibilité exacerbée.

Tarif plein : 22€

Tarif réduit : 14€

Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 19€

Abonnement 5+ : 17€

Plus d'informations sur <https://www.la-cab.fr/centre-culturel-et-auditorium>



SAISON CULTURELLE 2019-20
CENTRE CULTUREL MICHEL MANET

Votre programme culturel

« Amour toujours » Smoking Joséphine

Samedi 8 février 2020 – 20h30 -
Centre Culturel Michel Manet



Musique classique

à partir de 12 ans

1h

Smoking Joséphine : cinq virtuoses pour un nom qui intrigue tout à leur image. Ces solistes transforment sans complexe le quintette à cordes s'affranchissant du cérémonial des concerts classiques. Ce groupe se réunit sous l'impulsion de Geneviève. Ensemble, elles revisitent les classiques de la musique à leur manière et transmettent leurs valeurs d'exigence avec charme et fantaisie.

« Un hymne à l'amour »

Ce programme, un hymne à l'amour tour à tour léger, romantique, dramatique, se joue des états d'âme pour en extraire la beauté, la fougue et la poésie. Au programme de la soirée : Elgar, De Falla, Prokofiev, Liszt ou encore Saint-Saëns... un pur bonheur.

Olivia Hughes (violon), violon solo à l'Orchestre de chambre de Paris,

Marie Chilleme (alto), interprète très recherchée en tant que chambriste et soliste,

Hermine Horiot (violoncelle), animée par la musique de chambre,

Laurène Dumantel (contrebasse), membre des ensembles de musique de chambre sous la direction des plus prestigieux chefs d'orchestres et, bien évidemment...

Geneviève Laurenceau (violon), premier violon super-soliste de l'Orchestre national du Capitole à Toulouse.

Tarif plein : 25€

Tarif réduit : 15€

Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 20€

Abonnement 5+ : 17€

Tarif famille : 13€ +1 € par enfant.

« Imagine-Toi » par Julien Cottereau

Samedi 15 février 2020 – 20h30 -
Centre Culturel Michel Manet



Solo Clown Mime
Tout public

Après avoir joué 1 300 représentations dans le monde entier avec IMAGINE-TOI, Julien Cottereau (Ex membre du Cirque du Soleil) revient enfin à Paris et en France avec ce spectacle culte. D'abord une goutte d'eau qui tombe, des pas qui s'approchent et ça commence !

Dans d'inquiétants borborygmes et sifflements, un personnage au physique incertain, mélange d'un Buster Keaton, d'un Pierrot Lunaire et d'un Pinocchio qui aurait grandi trop vite, semble être craché sur scène ! Personnage absurde, tendre et naïf, habillé de pantalons trop courts et coiffé d'un drôle de chapeau, ce garçon "à tout faire" commence à balayer la scène quand il découvre qu'il est observé...

Aucun décor, aucun artifice, aucun accessoire ! Juste un être dont le talent de mime-bruiteur fait naître un monde de monstres et de princesses, un monde de tendresse et d'émotion avec simplicité et grâce.

S'il a besoin de quelque chose, il l'invente ! Avec ce talent immense, il donne habilement la vedette au public. Un spectacle universel qui s'adresse à ce que l'humanité a de plus beau, de plus rare, de plus cher : notre enfance qu'il nous fait retrouver avec émerveillement.

Tarif plein : 25€

Tarif réduit : 15€

Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 20€

Abonnement 5+ : 17€

Tarif famille : 13€ +1 € par enfant.

« Toi et Moi dix doigts »

Mardi 19 février 2020
Crèches Pous et Saint sauveur



Spectacle musical à partir de 6 mois 30 mn
Gratuit pour les enfants des crèches

Deux guitares, un guitariste, deux mains, dix doigts, deux miroirs. Duo de mains, duo de l'instrumentiste et de son double, duels ! Des musiques tour à tour dansantes, calmes, sombres, gaies, puissantes, légères...

Crèche pous : 05 53 57 22 95

Crèche st sauveur : 05 53 23 26 09

Roni Alter

Samedi 22 février 2020 - 20h30 -
Centre Culturel Michel Manet



Musique Tout public 1h30 mn

Pour son nouvel album *Roni Alter* s'entoure de peintures. Son histoire : elle conjugue tristesse et la joie de s'accomplir en mélodie. La pop de Roni Alter se nourrit de jazz, des grandes voix de Billie Holiday et d'Ella Fitzgerald, de la fausse innocence de L'At-trape-Cœur de Salinger, de l'inventivité des Beatles, des films de Rob Reiner, de la ferveur de Barbara. Ou encore du songwriting ciselé de Keren Ann, marraine bienveillante qui l'a prise sous son aile, rappelant sans cesse les qualités de l'artiste sensible et accomplie qu'est devenue Roni Alter.

Tarif plein : 25€

Tarif réduit : 15€

Abonnement 3+ ou CE ou groupe : 20€

Abonnement 5+ : 17€

Centre Culturel Michel Manet
« Place Gambetta », 24100 BERGERAC

HORAIRE

- Mardi et mercredi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- Jeudi et vendredi : 13h30 - 17h30
- Samedi : 9h30 - 12h
- Ouverture exceptionnelle de 13h30 à 17h30 le samedi pour les spectacles programmés en soirée et le dimanche.

Ouverture des portes 1 heure avant le début du spectacle.

Auditorium Espace François Mitterrand
« 23 Boulevard Henri Sicard, »
24100 BERGERAC

CONTACT :

Accueil et billetterie : 05 53 57 71 51
billetterie.centre.culturel@la-cab.fr

Retrouvez-nous sur le
web :
la-cab.fr

On bouge

Rugby citoyen

L'Union Sportive Bergeracoise a pris la décision de maintenir le projet "Rugby Citoyen" pour la saison 2019-2020. Avec l'aide de l'association bordelaise Drop de Béton, différentes actions sont mises en place :

-Animation rugby : tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) de 15h à 17h. Des ateliers d'initiation sont animés par les joueurs et éducateurs de l'USB. Les enfants doivent s'inscrire auprès de leur centre social qui se chargera de l'encadrement et du transport,



-Les journées "pied d'immeuble" : durant chaque vacances scolaires, les ateliers se déplacent au sein même du quartier afin de découvrir le lieu de vie des jeunes mais aussi pour présenter la pratique aux parents,



-Les sorties stades : régulièrement nos jeunes rugbymen citoyens sont invités aux matchs de l'USB et également à ceux de l'UBB au stade Chaban Delmas à Bordeaux,



-D'autres actions plus spontanées ont lieu tout au long de l'année comme le **tournoi inter-quartier de la Dordogne**, la **participation au Challenge Aquitain** (séjour à thème de 3 jours) + sorties et séjours durant l'été.



**RUGBY CITOYEN
INSCRIS - TOI !**

POUR LES 8 - 14 ANS
ANIMÉ PAR LES JOUEURS DE L'USB

* Hors vacances scolaires
TOUS LES MERCREDIS DE 15H À 17H
À LA PLAINE DE PIQUECAILLOUX, BERGERAC

Drop de Béton
Le rugby au cœur de la vie

Contact : Djamel OUCHENE

Pour plus d'informations :

djamel.usbrugby@gmail.com

Vous êtes bénéficiaire du contrat de ville et souhaitez donner de la visibilité à votre projet :
« Vie de quartiers » est là pour vous.

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles, photos, etc. à l'adresse mail suivante :
contratdeville@la-cab.fr

Dans la mesure du possible cette information sera intégrée au prochain bulletin.

Nous nous réservons le droit d'intégrer ou non, tout ou partie, des éléments reçus.

De même, les articles peuvent être modifiés afin de correspondre à la charte éditoriale de ce bulletin.

So Mobilité

Une plateforme unique en France pour accompagner les projets des 18-30 ans.
Dès le 1er janvier 2020!

So Mobilité, est pilotée par le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) Nouvelle-Aquitaine, Pistes solidaires et soutenue par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Qu'est ce que c'est?

- **So Mobilité** est le guichet unique de la mobilité en Nouvelle-Aquitaine, une plateforme qui réunit des centaines d'offres de stages, jobs, études ou volontariats à l'étranger.
- **So Mobilité**, c'est un réseau d'opérateurs répartis dans toute la région pour informer, orienter et donner accès aux opportunités réunies spécialement pour les jeunes néo-aquitains.
- **So Mobilité** permet de réaliser son projet, un matching avec un jeune et trouver des opportunités concrètes pour partir à l'étranger.

Les jeunes ont l'opportunité d'échanger avec **une opératrice du BIJ/EJ da la CAB** lors d'un entretien et de repartir, grâce à la base de données **So Mobilité**, avec des offres concrètes pour se

rendre à l'étranger en fonction de leur profil et de leurs attentes.



Quatre grands domaines sont couverts par So Mobilité :

- études,
- stages,
- emplois,
- volontariat.

Le BIJ a obtenu l'agrément « OPERATEUR SO MOBILITE » depuis le 16 Octobre 2019, résultat d'un travail important en terme de recherche, d'investissement personnel et collectif.

Cette reconnaissance souligne, une fois encore, le professionnalisme et l'engagement de cette structure au service des jeunes.

Pour plus d'informations :

<https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/so-mobilite-la-plateforme-qui-accompagne-vos-projets>

Des billets à 5, 10, 15 et 20 € sur une sélection de TER



Petits Prix avec à minima par jour, un train par ligne et par sens.

Anticiper, c'est économiser !



Les billets Petits Prix sont vendus de J-60 à J-2.

Le tarif Petit Prix est un tarif de la gamme régional Nouvelle-Aquitaine. Il s'achète uniquement en ligne, valable sur une

journée, sur un trajet donné.

Pour plus d'informations :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/lignes-ferroviaires/billet-petit-prix>



Retour sur...

En avril 2019, le Théâtre de la Gargouille posait chapiteau et caravanes rive gauche à deux pas du Centre Social Germaine Tillion pour l'événement « Quartiers en scène ».

Bâti pierre par pierre, main dans la main avec les équipes des 3 centres sociaux de la Ville de Bergerac, le projet a réuni une dizaine d'associations autour de la construction d'une riche semaine culturelle sous chapiteau. Au cœur de l'événement, des ateliers cirque, théâtre et éveil sonore en journée (pour une trentaine d'enfants issus des 3 quartiers de Naillac, Jean Moulin et La Catte), et la création d'un spectacle hommage aux 400 ans de Savinien de Cyrano de Bergerac, « La Tête dans les étoiles » mis en scène par les artistes de La Gargouille.



En soirée, c'était au tour des associations de s'emparer du chapiteau : théâtre intergénérationnel avec le Centre Social Jean Moulin, théâtre d'improvisation avec Les Improtunistes, concert par les Jeunes talents du BIJ, danse avec Power Siam et Danse et Vie.

Le samedi 27 avril, point d'orgue de cette édition, fut l'occasion, pour les familles, d'assister au spectacle des enfants et bénéficier des nombreuses animations proposées par Pitchouns et Grands, le Collectif Les Arts à Souhait, Power Siam et les Conseils Citoyens de Bergerac.

Rendez-vous à La Catte pour
Quartiers en scène 2020

Face au succès de l'édition 2019 avec ses 700 spectateurs et autant de sourires jusqu'aux oreilles, une édition 2020 est déjà en préparation ! La troupe de la Gargouille posera ses bagages à deux pas du

Quartiers en scène : La Gargouille à Naillac

Centre Social de la Brunetière du 14 au 25 avril 2020.

Le thème retenu pour cette nouvelle édition est « la parole » et les organisateurs comptent justement la donner aux habitants du quartier pour construire ensemble et de manière collaborative le programme de « Quartiers en scène » 2020. Cette 3^{ème} édition se déroulera sur deux semaines au lieu d'une.

Depuis le mois de novembre avec la tenue d'un 1^{er} Goûter-rencontre, les équipes des Centres sociaux et du Théâtre de la Gargouille mobilisent habitants, associations et établissements scolaires pour que chacun y aille de son idée et de sa culture.

Pour participer vous aussi à Quartiers en Scène 2020, n'hésitez pas à contacter :

Laurent, du Centre Social de la Brunetière / ipe-slerbe@bergerac.fr / 0553631557

Alexandrine, du Théâtre de la Gargouille / theatre-lagargouille@wanadoo.fr / 0688792322

L'appel à projets 2020 est sorti !!!



- Vous avez un projet et des partenaires ?
- Vous êtes une association ?
- Vous êtes habitant, habitante, d'un quartier prioritaire ?
- Vous souhaitez œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie de vos voisins ?

L'Appel à projets du contrat de ville peut vous aider....

Retrouvez toute l'actualité de la politique de la ville sur notre site :

<https://www.la-cab.fr/politique-de-la-ville>

Contacts :

État-Karen ACOSTA-DOLET : 05 53 02 25 83

Ville-Bruno GRENOUILLET : 05 53 74 65 41

CAB-Christophe CATHUS : 05 53 74 59 75

Sous-préfecture-Nicole FEVRIER : 05 47 24 16 20

Pour plus d'informations :

appelaprojet@contrat-ville-bergerac-cab.fr

Jeun'estival des arts

Genèse :

Le Jeun'Estival des Arts est un projet initialement porté par le Comité Consultatif de la Jeunesse de la Ville de Bergerac en 2016 pour sauver les options artistiques du Lycée Maine de Biran.

L'événement avait lieu sur le port de Bergerac.

Ce projet avait pour but de valoriser le travail et le talent des élèves, talent qu'ils pouvaient approfondir et développer grâce à leurs options.

Suite au succès rencontré, il a été décidé que cette manifestation devait être renouvelée en élargissant sa finalité.

La 2ème édition de 2017 a été co-organisée par la Ville et la CAB (BIJ/Espaces jeunes) afin de répondre au cadre de la Politique de la Ville... L'événement s'était alors déroulé, Place Doublet, avec là encore un bilan positif.

Co-organisée par la Ville et la CAB, la 3ème édition de 2018 a eu lieu sur le Port dans le cadre des Estivales, le 24 Août en soirée.

Aujourd'hui, le Jeun'Estival des Arts encourage et soutient les jeunes dans leurs projets artistiques. Il leur permet de valoriser leur talent et savoir-faire. **Vecteur de rencontres et de mixité culturelle, cet événement élargit chaque année le champ des découvertes artistiques.**

La 4ème édition a eu lieu le samedi 24 Août dernier Place Louis de la Bardonnie (place du marché couvert).

Au programme de cette dernière édition, les Bergeracois ont pu apprécier un défilé de mode.

Les boutiques Iris, Zofia, Fashion Day et Ujialo, toutes situées rue du Mourrier à Bergerac, ont propo-

sé un cocktail varié de tenues portées par les jeunes de la Commission Européenne ainsi que nos **quatre Miss Périgord**, Audrey Laurent, Janique Jardoin, Justine Delmas et Oriane Galvez Soto, candidates à l'élection Miss Aquitaine.

Les festivités se sont poursuivies avec un quizz «Redécouvrir l'Europe» proposé par les jeunes de la Commission Européenne. Dans ce jeu, tout le monde a été gagnant!

Le public a ensuite assisté à une pièce interactive intitulée « Los Ranos ». Écrite par M.Herbadji, professeur du collège IV et membre de la troupe du Panache Blanc, cette représentation était une adaptation revisitée de la célèbre pièce d'Edmond Rostand «Cyrano de Bergerac». Nos deux talentueuses comédiennes et collégiennes, Léna et Kim, se sont mêlées au public en déclamant, avec panache, quelques tirades qui ont bien fait rire les passants.



Les visiteurs ont enfin pu apprécier, en début de soirée, une succession de prestations musicales plus détonantes les unes que les autres.

Ainsi, deux groupes et six chanteuses solo nous ont régallés de leurs talents.

En parallèle de ce programme **Heidi**, une très jeune artiste Peintre ainsi que l'artiste photographe **A Puissance 2** ont exposé leurs œuvres tout au long de l'événement.



Le Comité Consultatif de la Jeunesse s'est montré très actif et engagé dans la mise en œuvre et le bon déroulement de cette action. Cette évènement s'est fait avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes, de la Commission des Jeunes Européens, le service Politique de la Ville sous une coordination de la ville et de la CAB.

Contacts : NEURY Pascale—Coordinatrice CME/CMJ
p.neury@la-cab.fr

KOUMARIANOS Juliette—Animatrice CME/CMJ
jkoumarianos@bergerac.fr



Faites respecter vos droits culturels

71 ans après la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, son article 27 (« *Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts, de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent* ») est finalement traduit dans trois lois Françaises.

L'une d'elle, la loi « NOTRe » de 2015, encourage les collectivités à se mettre au travail pour une meilleure reconnaissance de la diversité des cultures que chaque personne porte en elle.

Pour faire simple : il n'y a plus « la » culture – à laquelle il faudrait « avoir accès » – mais une pluralité de personnes qui portent en elles leurs propres cultures – qu'il faut reconnaître, valoriser et amplifier.

La CAB est devenue, en juillet 2017, un « territoire-pilote » de la Région Nouvelle-Aquitaine pour construire un projet culturel d'agglomération sur cette base.



Un véritable effort de concertation est mis en place depuis, avec des groupes de personnes volontaires, de techniciens, d'élus, qui réfléchissent à une nouvelle façon de « faire-culture », ensemble, sur le territoire.

Le 16 novembre dernier, au sein du Quai Cyrano, était organisé le forum « Vitalité du territoire en matière cultu-



relle », où les premières propositions et de nombreux témoignages ont pu être mis en partage.

L'objectif ? Faire de la CAB le premier territoire qui intègre concrètement les droits culturels des personnes au centre de son projet de territoire.

En d'autres termes : faire que vos visions du monde, vos manières de le penser, soit entièrement respectées et que vos projets puissent être tous rendus possibles, notamment par le biais des nombreuses associations qui sont présentes dans votre quotidien. Faire respecter ses droits, c'est élémentaire et faire valoir ce que l'on est comme richesse de l'endroit où l'on habite, c'est essentiel.



Renseignements :

BIJ/ESPACE JEUNES
6, place Doublet
Tél : 05 53 53 11 77
hii@la-cab.fr



« Jacques Addict »

Le travail d'écriture de cette pièce s'est fait après trois mois de recherche auprès de spécialistes et a mené à une conclusion : **les addictions dépassent largement le simple usage de produits chimiques toxiques...** En effet, on peut également devenir dépendant à un comportement, un type de relation et/ou un objet à priori totalement inoffensif. Ce type de dépendance (appelée addiction sans drogues) peut également représenter un danger pour la vie des usagers. Elles peuvent entraîner un repli sur soi et un appauvrissement de la vie psychique et affective.

« Jacques addict » permet de présenter aux adolescents les problèmes liés aux conduites addictives sous toutes leurs formes (tabac, alcool, cannabis, relations affectives, jeux vidéo, télé, sport...), sans leur faire la morale. La pièce tente, entre autre, de faire le points sur les thèmes suivants :

- Qu'est ce qu'une addiction?
- Les diverses formes d'addiction (les addictions à une substance et les addictions sans drogues),

- Quelques pistes pour s'en sortir.

Chaque représentation est suivie d'un temps d'échange (30 mn environ) animé par les comédiens de la compagnie. C'est pour eux l'occasion de revenir sur les points importants présentés durant la pièce, d'apporter des informations supplémentaires, d'écouter le point de vue des spectateurs et/ou de répondre à leurs éventuelles questions.

Durant ce temps de débat, peuvent être associés des

intervenants tels qu'infirmière scolaire, CPE, intervenants extérieurs spécialisés sur le thème abordé durant la pièce.

Contacts : BIJ

05 53 58 11 77

6 Place Doublet, 24100 Bergerac

Pour plus d'informations : <https://www.la-cab.fr/enfance-jeunesse/bureau-information-jeunesse-bij>

Les addictions (avec ou sans drogues) sont sources de difficultés. Loin de régler les problèmes qu'elles sont sensées résoudre, elles les accentuent

la CAB Communauté d'Agglomération Bergeracoise

JOURNÉES DE PRÉVENTION SEX'PRIMER / SEX'PÉRIMENTER

**Jeudi 13 et vendredi 14 février 2020
au ROCKSANE (Bergerac)**

*Comment et auprès de qui se faire prescrire une contraception
J'ai un accident de contraception
Choisir sa contraception selon sa vie effective et sexuelle
Je suis enceinte et je ne veux pas poursuivre cette grossesse*

Bureau Information Jeunesse
Espace Jeunes

INFORMATION JEUNESSE

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT

BIJ/Espace Jeunes
6 place Doublet
Bergerac
05 53 58 11 77 - bjj@la-cab.fr



Abonnements gratuits

Afin de vous assurer d'avoir accès à toute l'information de votre territoire, nous vous proposons de recevoir différentes parutions.

Pour cela, il vous suffit de nous renvoyer ce bulletin d'inscription accompagné de votre(vos) adresse(s) de réception après avoir coché les parutions qui vous intéressent :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> vie de quartiers | <input type="checkbox"/> information culturelle |
| <input type="checkbox"/> information de la CAB | <input type="checkbox"/> information municipale |

Mon adresse mail :

.....

Mon facebook :

.....

Mon compte instagram :

.....

Ces éléments sont à nous faire parvenir à l'adresse suivante :

**La Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Service Politique de la Ville
La tour Est—CS 40012
24 112 Bergerac Cedex**

Retour sur...



Le Festival des Filles, évènement solidaire et culturel en Bergeracois, a été organisé les 27 et 28 septembre 2019 sur 3 sites distincts :

- La Maison du Département,
- l'Auditorium François Mitterrand,
- le Centre Culturel Michel Manet.

Le vendredi 27 septembre de 9h à 17h à la Maison du Département, une conférence sur le Pouvoir d'Agir a rassemblé environ 70 personnes. Ce temps d'échange et de réflexion a été l'occasion de développer les partenariats et initiatives locales pour des acteurs et associations provenant du champ de l'action sociale, de l'insertion, de la culture...

Dès 19h, ce même jour, le Festival a présenté plusieurs concerts et performances à l'Auditorium François Mitterrand. Près de 150 personnes ont assisté à la démonstration de Break Dance de l'Association Power Siam et aux concerts de Génial au Japon, MADAM et My Single Lise. En ce sens, l'association BASE a travaillé conformément à ses valeurs associatives, à la fois à promouvoir la création féminine, à travers de spectacles gratuits et de qualités, mais aussi à contribuer à l'animation du quartier Rive Gauche de Bergerac.

Le samedi après-midi, le pôle périscolaire de l'Association BASE a organisé une balade «citoyenne» afin de récolter des déchets en centre-ville tout en sensibilisant les Bergeracois à l'impact de la pollution ordinaire (papier, mégot, plastique...). Une vingtaine d'enfants et leurs parents ont ainsi collecté un volume important de mégots puis ont réalisé une fresque océane au sein même du Centre Culturel Michel Manet afin d'illustrer la dégradation et la pollution des mers et océans.



Par ailleurs, une baleine bleue monumentale réalisée précédemment par notre pôle animation a été installée au Centre Culturel et a

Le festival des filles

permis de collecter des centaines de sacs, illustrant par la même les dangers du plastique sur la faune marine.



En soirée, une centaine de personnes (Public, membres de l'association, élus Bergeracois..) ont assisté à l'inauguration de l'exposition du photographe Nicolas Terreaux, toujours au Centre Culturel. Chacun a pu admirer le travail de cet artiste Bergeracois.

Le Festival des Filles s'est poursuivi avec les concerts de NACH (Anna Chedid) et d'Adam NAAS. Ces deux artistes d'envergure nationale et internationale ont proposé deux prestations de très haut niveau que l'on pouvait deviner en visionnant leur passage à Taratata ou aux Victoires de la Musique.

Tous ces évènements sont inscrits dans une démarche durable et éco-responsable, l'organisation participative du Festival des Filles favorisant le tri des déchets, les couverts réutilisables, la restauration locale, de qualité

Les bénéfices vont financer les activités sportives et culturelles pour des jeunes filles et femmes vivant de grandes difficultés sociales et professionnelles

et de saison, une rémunération décente, des artistes et techniciens participant à l'évènement...

A l'issue de cet évènement, les bénéfices vont financer les activités sportives et culturelles pour des jeunes filles et femmes vivant de grandes difficultés sociales et professionnelles. Cette année encore, cet évènement culturel et solidaire a rempli sa mission : proposer un évènement culturel de qualité en Bergeracois, illustrer les capacités évènementielles de cette structure, promouvoir la création féminine sous toutes ses formes et dégager des fonds visant à l'inclusion citoyenne et locale.



Crédit photos : Nicolas Terreaux et Base



associationbase@gmail.com

Les filles sont montées au filet

Fort du succès de l'action «Les Filles Montent Au Filet» depuis 2016, c'est tout naturellement que l'action a été reconduite en 2019. Le Tennis Club de Bergerac (TCB) et l'Association BASE (Bergerac Actions Solidarité Emploi) ont proposé une initiation tennistique le samedi 14 septembre dans le quartier de la Brunetière.

Cette initiation au tennis ouverte à tous, mais principalement aux filles, vise à une démocratisation de ce sport mais aussi à un meilleur accès aux pratiques sportives des jeunes filles des quartiers prioritaires de la ville de Bergerac.



Une quarantaine de jeunes du quartier ont répondu présents sur le parvis du Centre Social pour cette belle après-midi tennistique. L'équipe de bénévoles sous la houlette du président Damien Lambert

mais aussi les éducateurs sportifs du TCB (avec à leur tête Alexandre Vu Quang Huy, moniteur diplômé d'État), étaient présents pour prodiguer des conseils.

Les jeunes du quartier ont également pu échanger quelques balles avec les licenciés du club.



Conjointement à cette action de sensibilisation en faveur des Femmes, l'Association BASE et le TCB ont souhaité cette année sensibiliser le public, présent lors des initiations, aux handicaps et à la pratique du handisport.

En effet, dès la fin de l'année 2019, le TCB va proposer du tennis adapté au sein du club ; Les Filles Montent Au Filet soutient cette action et a souhaité l'intégrer au sein des initiations de tennis en le généralisant au handisport. Ainsi ont été proposés, lors de l'initiation, des ateliers de découverte de la pratique du tennis handisport (fauteuil roulant, handicap visuel, handicap auditif...).

De plus, l'Association familiale «Pitchouns et Grands» a proposé, tout au long de l'après-midi, des activités, jeux et animations pour les 0-5 ans, permet-

tant aux mamans de pouvoir participer à l'initiation de Tennis.

Cet après-midi convivial s'est terminé autour d'un goûter !

A l'issue de cette manifestation, les jeunes filles et femmes initiées ont participé à des cours de découverte au TCB. Elles ont pu, par la suite, bénéficier d'une licence pour l'année à un tarif privilégié ainsi que de prêt du matériel. Cette année encore, 15 licences enfants et adultes ont été financées par l'action.

De plus, l'Association BASE (Bergerac Actions Solidarité Emploi) et le club du TCB (Tennis Club Bergerac) ont été conviés par Monsieur le Préfet de la Dordogne à présenter leur action commune «Les Filles Montent au Filet» le samedi 28 septembre 2019 dans les jardins de la Préfecture de la Dordogne lors de la 3ème édition de «Champs Libres à la Préf». L'objectif de cette journée est de valoriser le travail quotidien des associations et de leurs partenaires; et de mettre à l'honneur les actions favorisant la cohésion sociale.

Après l'initiation au tennis, le TCB a sensibilisé le public aux handicaps et à la pratique handisport et va, fin 2019, proposer du tennis adapté.

L'action est aussi soutenue par l'État (dont la Direction Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité), le Conseil Départemental, la Préfecture de la Dordogne, la CAB, la ville de Bergerac, la Fédération Française de Tennis et le comité de Tennis Dordogne.

Depuis 2018, l'action Les Filles Montent Au Filet est labellisée politique de la ville par le CGET.

Depuis 2018, l'action Les Filles Montent Au Filet est labellisée politique de la ville par le CGET.

Pour Jean-Pierre DITSCH, directeur de l'Association BASE, une telle fréquentation montre la légitimité de cette action qui vient répondre à une double problématique : mobiliser différents acteurs du territoire pour faire partager l'expérience du sport plaisir, du sport santé et du sport vecteur de lien social.

Dans un second temps, Les Filles Montent Au Filet permet aussi que des clubs comme le TCB aillent à la rencontre de jeunes filles et femmes des quartiers pour montrer, initier et finalement accueillir des personnes qui n'auraient probablement pas fait cette démarche sans cette action.

L'action « Les Filles Montent Au Filet » sera bien sûr reconduite en 2020 !



Zoom sur...

Chaque bulletin met en avant un ou des porteurs de projet ainsi que leur(s) action(s) soutenue(s) dans le cadre du contrat de ville

Avec les mots cailloux ; Théâtraliser pour apprendre à s'exprimer, sans agresser

L'école des parents et des éducateurs est une association nationale qui vous accompagne et vous aide dans vos difficultés, petites ou grandes, par une démarche pédagogique où chaque personne bénéficie d'un suivi unique et adapté. Depuis deux ans, la délégation de la Dordogne agit sur les écoles de Bergerac.

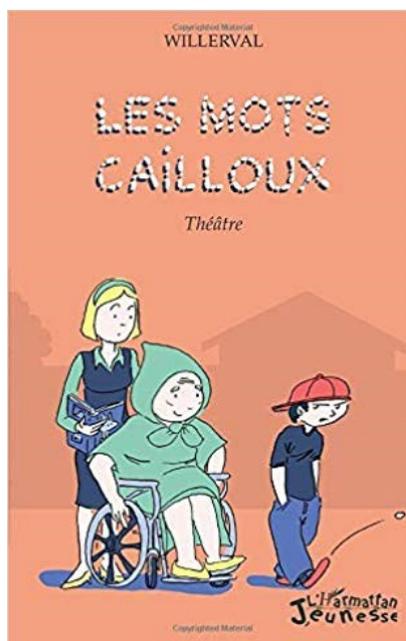
Description de l'action :



Pour lutter contre les agressions verbales au sein de l'école du quartier Nord, le projet porte sur une création théâtrale ouverte aux habitants des quartiers. Cette création s'appuie sur le texte

« **Les Mots-Cailoux** » de Willerval. Les élèves seront amenés à découvrir et à commenter le texte en classe (lecture, débat argumenté, étude de la langue...).

Plusieurs classes bénéficient chacune de 5 heures d'atelier de jeu théâtral et de communication non violente. Les habitants sont eux aussi sollicités



pour participer à ces ateliers, avec les enfants. Au final, une représentation est ouverte aux habitants du quartier suivie d'un temps d'échanges et de débats.

L'objectif est de favoriser le vivre ensemble au sein de l'école par le partage d'une offre culturelle tout en réduisant l'emploi des insultes et agressions verbales.

Contact : 09 86 10 34 69

École des Parents et des Éducateurs de la Dordogne
Rue Pierre Brossolette
24 660 Coulounieix-Chamiers

Pour plus d'informations :

Courriel : epe24@ecoledesparents.org

Site Web : www.ecoledesparents.org

Programme de Réussite Éducative

Description de l'action :



Créé en 2005, le Programme de Réussite Éducative (PRE) promeut l'accompagnement individualisé des enfants entre 2 et 18 ans en situation de fragilité éducative ou scolarisés dans un établissement relevant de l'éducation prioritaire et de leur famille, habitant prioritairement dans les quartiers prioritaires de la ville. Il permet une prise en considération du jeune à la fois dans sa globalité et au sein de son environnement social et familial.

Le dispositif repose sur l'idée d'une approche glo-

bale des difficultés rencontrées par les enfants ainsi qu'une double volonté de placer la famille au centre de l'action et amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer.

En 2018, 232 jeunes ont bénéficié de parcours individualisés, en relation directe avec les équipes enseignantes, grâce à la mise en place de médiations éducatives renforcées.

Contact : CCAS de Bergerac

17 Rue Neuve d'Argenson · 05 53 74 66 42

Pour plus d'informations :

Courriel : vonesti@bergerac.fr

Site Web : www.bergerac.fr

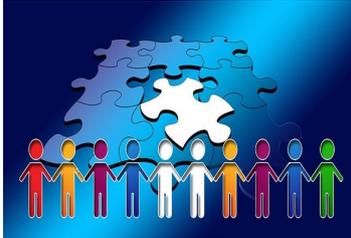
La jeunesse et la question européenne

Description de l'action :

Le projet « Redécouvrir l'Europe » a pour objet de sensibiliser les citoyens à la question européenne et pour en promouvoir les valeurs.

Le projet porte sur le développement d'un réseau de sept villes européennes qui vont coopérer ensemble de façon structurée, sur 2 ans. Les villes partenaires du projet

sont Faenza (Italie), Schwäbisch-Gmünd (Allemagne), Bergerac (France), Boleslawiec (Pologne), Talavera (Espagne), Byala (Bulgarie) et Daugavpils (Lettonie).



Concrètement, les jeunes de chaque ville partenaire, issus des quartiers prioritaires, ont travaillé sur les valeurs européennes depuis janvier 2019.



La grande thématique transversale qui animera leurs travaux est la question de l'identité européenne ainsi que l'immigration et l'intégration culturelle en Europe.

Des rencontres auront lieu dans les villes partenaires pour des visites d'étude et des conférences.



Des déplacements à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg sont également prévus afin de prendre connaissance, sur place, du fonctionnement des institutions européennes et en particulier du Parlement.

L'aboutissement du projet sera en effet une simulation de Parlement européen des jeunes qui réunira dix jeunes de chaque ville, à Schwäbisch Gmünd, en mars 2020.

Contact : Ville de Bergerac

176 Rue Neuve d'Argenson · 05 53 74 66 69

Pour plus d'informations :

Courriel : cvettoruzzo@bergerac.fr

Site Web : www.bergerac.fr

Les « Après-midi du CIDFF » au service du Droit des Femmes

Description de l'action :

Le CIDFF est un relais essentiel en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Son projet s'articule autour de deux actions :



• *La première consiste en une valorisation de l'action d'information juridique dans le quartier Jean Moulin.*

Cette action est complétée par les « Après-midi du CIDFF » à « l'Alimentation Générale », rendez-vous hebdomadaire pour les femmes du quartier (Tous les lundis après-midi de 13h30 à 16h30). Depuis sa mise en place, ce RDV rencontre un vif succès et ancre l'action du CIDFF comme vecteur de lien social auprès du public prioritaire. En 2018, 238 femmes et 56 hommes ont été reçus en entretien individuel.



• *La seconde consiste à développer des actions de sensibilisation à l'égalité fille-garçon et de lutte contre toutes les discriminations en milieu scolaire.*

Il s'agit d'interventions au collège Jacques Prévert, 162 élèves concernés issus des classes de 6^{ème} et de 4^{ème}. Notre démarche est complétée par un partenariat culturel (Théâtre interactif avec la compagnie « OXO »/ cinéma-documentaire et éducation à l'image, avec l'association « L'œil Lucide »).

Contact :

CIDFF à Bergerac

21, boulevard Jean Moulin— 05 53 63 32 30

Pour plus d'informations :

Courriel : coordo.cidff24@orange.fr

Site Web : www.infofemmes.com

Zoom sur...

L'Atelier, une médiation sociale au service des plus démunis

Le service de médiation santé de l'Atelier s'adresse aux personnes les plus démunies avec une écoute et un accompagnement psychologique des publics particulièrement fragiles et vulnérables dans leur accès aux droits, notamment à une couverture sociale et à des soins adaptés, par une médiation opérée avec leur environnement (institutions, partenaires, famille...). Ces personnes bénéficiaires sont souvent en rupture de toute structure porteuse de sens et l'accueil de jour représente parfois pour elles, leur seul lieu d'expression et de citoyenneté.



L'accueil de jour prend la forme d'un bar sans alcool, ouvert du lundi au vendredi, 9h-12h et 15h-17h, avec la mise en œuvre hebdomadaire d'une permanence de 3 heures d'une psychologue, pour la réalisation de consultations en direction des publics les plus précaires.

Les consultations de la psychologue se dérouleront les 1ers mercredis du mois et les jeudis des autres

semaines, de 15h à 18h.



En 2018, 185 permanences ont été réalisées depuis le bar sans alcool de l'Atelier, plus de 3 000 entretiens au sein de la structure et 180 consultations avec la psychologue. 71 personnes ont bénéficié

d'un soutien particulier de l'infirmière et de la psychologue (37 hommes, 34 femmes).

Contact : Association L'Atelier à Bergerac

Bar sans alcool : 23 avenue du 108ème Régiment d'Infanterie

Siège social : 40 rue Neuve d'Argenson - 05 53 57 78 26

Pour plus d'informations :

Courriel : atelier-bergerac@wanadoo.fr

Site Web : www.atelier-asso.fr

Mon agenda

Cet espace est dédié à vos évènements.

Porteurs de projets, acteurs des quartiers, n'hésitez pas à nous informer de votre actualité.

Dans la mesure où vous nous faites part des dates, heures, lieux ainsi que d'un descriptif succinct de vos actions à venir, nous les intégrons à cet agenda.

Ces informations sont à nous faire parvenir à l'adresse suivante :

contratdeville@la-cab.fr

DECEMBRE 2019

- **6 décembre :** Auditorium Espace F. Mitterrand - 20h30 « la peau des autres » - Cie Emilibus - théâtre, danse, clown nouveau
- **10 décembre :** Auditorium Espace F. Mitterrand - « Jacques Addict » - Cie Déclit
- **14 décembre :** Centre culturel Michel Manet - 20h30 « Adieu Monsieur Haffman » théâtre
- **13 décembre :** Place de Lattre de Tassigny - 8h à 12h : lancement du préjugix 400 mg

JANVIER 2020

- **12 janvier :** Centre culturel Michel Manet - 16h00 « Concert'eaux » - UMB - Concert du nouvel an
- **19 janvier :** Auditorium Espace F. Mitterrand - 16h00 « Kolok » - Cie Ever - théâtre musical
- **23 et 24 janvier :** Auditorium Espace F. Mitterrand - « La raison du plus fort » théâtre avec la Cie Déclit
- **29 janvier :** Centre culturel Michel Manet - 20h30 « A fleur de peau » - Cie Luisa - Flamenco

FEVRIER 2020

- **8 février :** Centre culturel Michel Manet - 20h30 « Amour toujours » Smoking Joséphine - Musique classique
- **13 et 15 février :** Rocksane - sexualité et santé, conférence organisée par le BIJ
- **15 février :** Centre culturel Michel Manet - 20h30 « Imagine-toi » - Julien Cottreau - solo clown/mime
- **19 février :** Crèches Pous et Saint Sauveur - « Toi et Moi dix doigts » spectacle musical
- **22 février :** Centre culturel Michel Manet - 20h30 Roni Alter - musique
- **Du 22 au 29 février :** Maison des syndicats - Formation BAFA